



Sociétés et jeunes en difficulté

Revue pluridisciplinaire de recherche

19 | Automne 2017
Varia

Typologie des trajectoires d'insertion sociale des jeunes après un placement à l'enfance dans le District de Bamako (Mali)

Typology of trajectories for young people's social reintegration after their placement during childhood in the District of Bamako (Mali)

Tipología de las trayectorias de integración social de los jóvenes tras su internamiento durante la infancia en el distrito de Bamako (Malí)

Moriké Dembele et Kawélé Togola



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/sejed/8494>

ISSN : 1953-8375

Éditeur

École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse

Référence électronique

Moriké Dembele et Kawélé Togola, « Typologie des trajectoires d'insertion sociale des jeunes après un placement à l'enfance dans le District de Bamako (Mali) », *Sociétés et jeunes en difficulté* [En ligne], 19 | Automne 2017, mis en ligne le 15 janvier 2018, consulté le 08 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sejed/8494>

Ce document a été généré automatiquement le 8 mai 2019.



Sociétés et jeunes en difficulté est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Typologie des trajectoires d'insertion sociale des jeunes après un placement à l'enfance dans le District de Bamako (Mali)

Typology of trajectories for young people's social reintegration after their placement during childhood in the District of Bamako (Mali)

Tipología de las trayectorias de integración social de los jóvenes tras su internamiento durante la infancia en el distrito de Bamako (Malí)

Moriké Dembele et Kawélé Togola

NOTE DE L'AUTEUR

Les données de cet article proviennent de nouvelles enquêtes réalisées à la suite de notre thèse de doctorat soutenue en 2014 : « *Placement à l'enfance et devenir social à l'âge adulte. Étude des trajectoires de réinsertion sociale des jeunes dans le district de Bamako et dans la région de Dakar* ». Thèse de doctorat en sciences de l'éducation. Université Cheikh Anta Diop (UCAD) Dakar (Sénégal), 2014, 434 p.

The data in this article come from surveys conducted as part of our PhD thesis supported in 2014 : « *Placement à l'enfance et devenir social à l'âge adulte. Etude des trajectoires de réinsertion sociale des jeunes dans le district de Bamako et dans la région de Dakar* ». Thèse de doctorat en sciences de l'éducation. Université Cheikh Anta Diop (UCAD) Dakar (Sénégal), 2014, 434 p.

Los datos de este artículo proceden de estudios realizados en el marco de nuestra tesis doctoral defendida en 2014 : « *Placement à l'enfance et devenir social à l'âge adulte. Étude des trajectoires de réinsertion sociale des jeunes dans le district de Bamako et dans la région de Dakar* ». Thèse de doctorat en sciences de l'éducation. Université Cheikh Anta Diop (UCAD) Dakar (Sénégal), 2014, 434 p.

- 1 L'objectif de cet article est de décrire les profils d'insertion sociale des jeunes ayant passé une période plus ou moins prolongée pendant l'enfance dans les établissements de placement. Cette description vise à comprendre les processus de construction de leur trajectoire d'insertion sociale.
- 2 Le placement d'enfants semble être une pratique universelle. Elle varie selon les époques et les milieux. Une analyse historique succincte du placement en Afrique fait ressortir deux périodes importantes. La première est marquée par le placement de type traditionnel. La seconde est caractérisée par le placement institutionnel. Si dans la première forme, la question d'insertion ne se pose pas, les enfants placés étant intégrés directement dans la société par le biais d'une famille d'accueil, la forme institutionnelle du placement, plus récente, intègre la notion d'insertion sociale, parce qu'elle coupe l'enfant de son milieu social de manière temporaire. Le devenir social des jeunes provenant des milieux de placement institutionnel, à leur entrée dans la vie adulte, devient une préoccupation sociale et scientifique étant donné que nous ne connaissons pas encore suffisamment comment ces jeunes construisent à nouveau leurs relations sociales, leur intégration sociale.

Des systèmes superposés de protection sociale de l'enfance

- 3 À l'instar de nombreux pays africains, le Mali connaît deux systèmes superposés de protection de l'enfance : un système traditionnel socialement plus ancré et un système moderne bicéphale, hérité du régime colonial. Le système traditionnel, même s'il connaît de plus en plus de recul surtout en milieu urbain, est fondé sur l'entraide et la solidarité familiale.
- 4 Le confiage est le placement de type traditionnel le plus connu. C'est une coutume sociale de transfert d'enfants, voire de dons d'enfants, de la famille d'affiliation biologique à une autre famille, les deux étant liées par des relations parentales. Des variantes de cette coutume existent dans beaucoup de sociétés traditionnelles africaines, de manière générale, elles ne sont pas d'ordre administratif et ne nécessitent pas une décision du juge des enfants. L'enfant est confié à un parent sans décision de placement. Ce confiage peut prendre plusieurs formes selon les facteurs qui le suscitent. Il se confond avec l'adoption, et Sow Sidibé parle de forme « pratiquée dans toute l'Afrique d'expression française, peut être qualifiée de fait. Elle consiste le plus souvent à recueillir un enfant dans sa famille sans que s'établissent des liens de filiation entre l'adoptant et l'adopté »¹. De son côté, Vandermeersch² parle à propos de confiage : « de délégation des rôles parentaux à d'autres personnes que les parents biologiques ». Ces modes de circulation des enfants à l'intérieur de la communauté répondent à des besoins d'ajustements matrimoniaux dans le cadre des naissances rapprochées, des naissances hors mariage³. Le confiage est aussi utilisé à des fins de prise en charge des orphelins et enfants handicapés ou déficients mentaux⁴. Les coutumes et rites de placement traditionnel sont plus intégrateurs, ils ne sont pas forcément destinés à retirer les enfants du milieu social, mais de passer d'une famille à une autre. L'idée d'une insertion sociale y est d'une moindre importance.
- 5 Regroupé sous l'appellation française « confiage », ce mode de protection de l'enfant se pratique dans beaucoup de situations dans lesquelles les parents biologiques sont dans

l'incapacité d'entretenir convenablement leur enfant. Dans la première situation, le confiage intervient dans les modes de gestion des naissances rapprochées, favorisant la répartition des enfants entre les réseaux de parenté. En effet, les naissances trop rapprochées donnent lieu à des sevrages précoces qui, à leur tour, se négocient dans des formes de confiage à durée variable. Dans ces cas, les jeunes enfants sont généralement confiés à leurs grands-parents qui se chargent de leur éducation. Dans la deuxième situation, le confiage aide à la prise en charge des enfants et jeunes en difficulté, qu'ils soient orphelins ou nés hors union conjugale⁵ ou encore qu'ils soient victimes d'une maladie incurable ou handicapés mentaux. Dans une dernière situation, plus exceptionnelle, les enfants sont confiés quand les parents n'arrivent pas à les nourrir correctement. Dans ce cas, ils sont confiés à des parents n'ayant pas assez d'enfants et disposant de ressources suffisantes pour assurer leur prise en charge alimentaire et éducative.

- 6 À côté du système traditionnel de prise en charge des enfants en difficulté ou en danger moral, l'État indépendant du Mali a hérité du placement institutionnel bicéphale du passé colonial.
- 7 Les premiers textes pénaux spécifiques aux mineurs furent édités par le législateur colonial français. Le décret du 30 novembre 1928 dont certaines dispositions étaient applicables aux colonies françaises, notamment le Mali. La loi française du 22 juillet 1912 sur les tribunaux pour enfants et la liberté surveillée avait institué les juridictions spécialisées pour mineurs et la possibilité des mesures de surveillance et d'éducation. Son décret d'application du 30 novembre 1928 avait étendu son champ d'application aux colonies françaises d'Afrique⁶. Ce décret resta en vigueur jusqu'à son abrogation en 1987 par la loi n° 86-98/AN-RM du 9 février 1987 portant sur la minorité pénale et les institutions de juridiction pour mineurs. Ce premier texte affichait déjà clairement la primauté des mesures d'éducation, de surveillance et de garde aux dépens des mesures de répression. Ce texte fut remplacé par la loi n° 01-081/AN-RM du 24 août 2001 portant sur la minorité pénale et les institutions de juridictions pour mineurs qui en prend les principes généraux tout en procédant à des adaptations au regard des engagements internationaux en matière de promotion des droits de l'enfant. De la même manière, la protection de l'enfance en danger moral a eu comme fondement la loi française du 24 juillet 1889 sur la protection des enfants maltraités ou moralement abandonnés. Les différents codes de protection de l'enfant⁷ se réfèrent aux dispositions contenues dans ce texte colonial.
- 8 Le système moderne de protection repose sur un cadre réglementaire et institutionnel qui articule deux modes de prise en charge dont les frontières ne sont pas étanches : la protection judiciaire et la protection administrative de l'enfance. Même si la protection judiciaire s'inscrit globalement dans une perspective de traitement et que la protection administrative de l'enfance, plus portée vers la prévention, développe des actions protectrices, dans la pratique ces deux modes de protection enchevêtrés concernent souvent les mêmes publics d'enfants.
- 9 Actuellement, la législation internationale a aussi influencé plus ou moins cet héritage colonial en matière de protection de l'enfance. En outre, l'ouverture du pays à la démocratie a permis une attention soutenue à l'égard des droits de l'homme, notamment pour les droits de la femme et de l'enfant. Cette attention s'est manifestée à travers la création d'un environnement institutionnel diversifié de prise en charge des enfants et jeunes en difficulté. Ainsi, le placement institutionnel⁸ se développe dans les centres

urbains où le mode traditionnel devient souvent inopérant face la multiplication des enfants nécessitant une prise en charge et le relâchement de la solidarité traditionnelle en raison du mode de vie urbain. La question de l'insertion sociale de ces jeunes sortis constitue une préoccupation de premier ordre social dans le cadre de l'élaboration de politiques d'intervention sociale plus efficaces et plus ré intégratives en faveur de ces jeunes.

Les jeunes africains après le placement : une situation préoccupante

- 10 En Afrique, pendant très longtemps, les discours véhiculés dans les médias et dans certaines publications scientifiques font l'écho des difficultés d'insertion sociale à l'âge adulte pour les jeunes marginaux urbains protégés et font douter pour eux de la possibilité d'une vie normale après un placement pendant l'enfance⁹. Ces stéréotypes et opinions négatives sont largement développés dans l'ouvrage collectif dirigé par Marguerat et Poitou¹⁰. Ces discours ont contribué à façonner une certaine représentation négative des personnes mises en difficulté pendant l'enfance ou l'adolescence, en particulier, celles qui sont issues des placements institutionnels. Ces structures ne s'occuperaient pas suffisamment de la vie future des adolescents¹¹. Très peu d'entre eux parvenaient à s'insérer socialement après leur placement. La plupart des jeunes faisait état d'un sentiment d'abandon à la sortie du placement pouvant les conduire à nouveau à s'engager rapidement dans des logiques marginales de vie. Les objectifs essentiels de l'Éducation surveillée et de ses institutions de placement se concentraient sur un travail de protection et de moralisation des pensionnaires¹² internés pendant toute la durée du placement aux dépens d'une finalité plus large orientée vers l'insertion sociale et professionnelle de l'enfant ou du jeune¹³. À l'exception de quelques études, la vie post-placement est faiblement documentée dans la littérature africaine.
- 11 Des études conduites sur le devenir social des enfants de la rue en Afrique du centre et de l'ouest ont montré que l'insertion sociale se réalise différemment selon que les jeunes bénéficient d'une intervention sociale ou non. Sans intervention sociale, seul un petit nombre des enfants et jeunes de la rue parvient à s'insérer socialement alors que la grande majorité de ces jeunes développent plutôt des logiques de reproduction des comportements de rue, de marginaux à l'âge adulte¹⁴. Avec une intervention sociale, beaucoup de ces enfants et jeunes s'insèrent socialement, soit par leur retour en famille d'origine, soit par une reprise scolaire, soit par une formation professionnelle, en famille ou dans des institutions de placement¹⁵. Toutefois, de manière approfondie, les trajectoires d'insertion sociale à moyen et long terme de ces jeunes sont restées très peu explorées.
- 12 Les études successives de Moustassem-Moumouni¹⁶ sur l'insertion sociale des jeunes anciennement placés en famille d'accueil ou en institution socio-éducative, dans le contexte algérien, apportent un éclairage sur les questions du devenir social après des événements traumatiques pendant l'enfance. En effet, les enfants qui ont été placés en famille d'accueil semblent mieux insérés que ceux placés en institution, à leur entrée dans l'âge adulte, sur le plan socio-relational, socio-professionnel et socio-résidentiel. Cependant, la comparaison en termes d'insertion sociale de ces deux publics (placés en famille ou en institution) soulève des questionnements. En effet, les publics d'enfants

accueillis en famille sont relativement plus jeunes et n'ont pas toujours déclaré de problèmes personnels, alors que les jeunes accueillis dans les institutions sont supposés être en âge avancé et connaissent plus ou moins des difficultés d'insertion sociale.

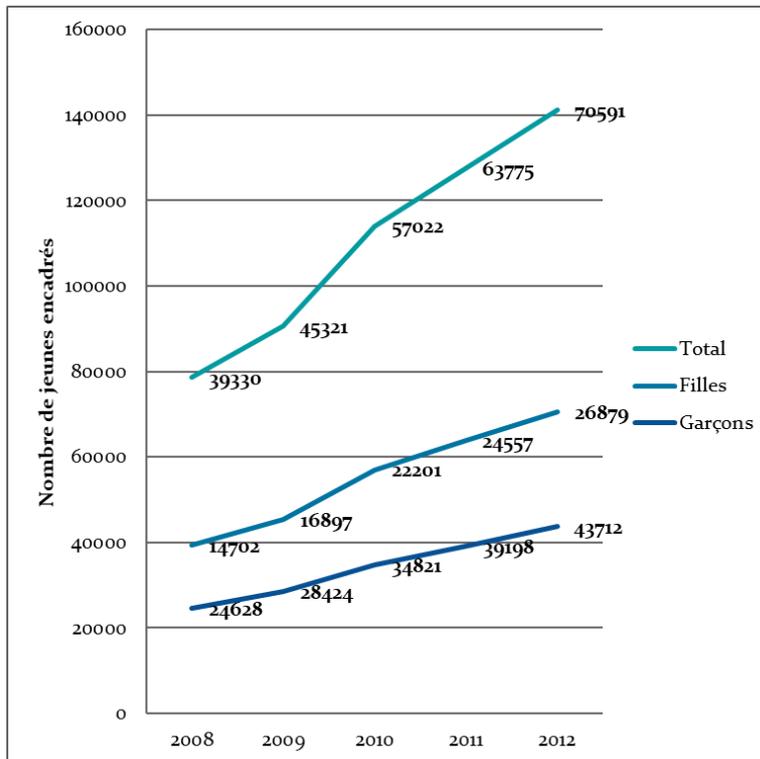
Des actions de protection inachevées, des devenir sociaux incertains

- 13 Le district de Bamako concentre 55,3 % de la population urbaine du Mali. Son taux d'accroissement démographique de 5,4 % est parmi les plus élevés des centres urbains africains¹⁷. De 800 000 habitants en 1992, Bamako compte déjà en 2009 près de 2 000 000 habitants¹⁸. Cette population est très jeune : 15,3 % ont moins de 5 ans, 37,5 % ont moins de 15 ans, et 48,1 % ont moins de 18 ans. La prise en charge de ce nombre important d'enfants en matière d'alimentation, d'éducation, de santé est rendue difficile par l'extension de la couverture de pauvreté¹⁹. En effet, cette extension est marquée par l'entrée de nouvelles couches sociales dans la pauvreté et dans l'extrême pauvreté. Jadis, les pauvres urbains étaient des populations rurales venues s'y installer, mais depuis quelques décennies et à la suite des fameux plans d'ajustement structurel (PAS), Bamako a produit une classe de pauvres, citadins de naissance, à l'instar d'autres agglomérations africaines comme Dakar²⁰. Cette situation s'est aggravée à la suite de la dévaluation du franc CFA en 1994. Cette pauvreté grandissante affaiblit les réseaux traditionnels de solidarité qui intégraient socialement beaucoup d'enfants et de jeunes tendant vers la marginalité.
- 14 Les enfants et les jeunes sans grande attache familiale augmentent, envahissent les rues et font monter le sentiment d'insécurité. La protection de ces enfants et jeunes devient alors une nécessité impérieuse pour les pouvoirs publics et la société civile plus portés aux respects des droits des enfants. Au Mali, les pouvoirs publics, dans le cadre global de la politique de décentralisation, ont délégué la gestion des services de protection sociale, y compris ceux de l'enfance et de la jeunesse aux collectivités décentralisées. Cette tendance s'est traduite par une faible présence de l'État en termes de conception et de réalisation de politiques sociales en faveur des jeunes et de construction d'infrastructures d'accueil et d'hébergement résidentiel pour les jeunes en difficulté.
- 15 Dans le district de Bamako, les structures publiques adaptées pour l'accueil et la rééducation des enfants et des jeunes en difficulté sont très insuffisantes (un centre pour garçons et un centre pour filles, tous sur le site de Bollé, deux centres²¹ de placement familial pour enfants abandonnés) bien que les besoins dans ce domaine soient très importants²². En outre, un service AEMO²³ relevant de la mairie centrale du district de Bamako assure des interventions socioéducatives en milieu ouvert. Toutes les autres structures sont privées, créées et gérées par des ONG et des associations nationales ou internationales. On peut dénombrer huit centres d'écoute et d'orientation, six centres de formation et initiation professionnelle pour enfants et jeunes, un foyer pour jeunes Village SOS, enfin un nombre important d'établissements privés d'accueil et d'insertion sociale des enfants en situation difficile. Les associations et les ONG, très actives dans ce domaine, pallient en quelque sorte les insuffisances et déficiences de l'action sociale publique en matière de protection sociale de l'enfance et de la jeunesse. Elles offrent, à cet effet, un entrelacs de structures, d'internats et de foyers plus ou moins ouverts, qui

s'insèrent progressivement au sein d'un dispositif de décentralisation et de territorialisation de la prise en charge de l'enfance et de la jeunesse en difficulté.

- 16 De manière générale, les collectivités décentralisées ont manifesté très peu d'intérêt au développement de la protection sociale des enfants et des jeunes. Les structures héritées du pouvoir central sont la plupart dans une situation de désuétude ou certaines d'entre elles, ne pouvant plus jouer leur rôle, ont fermé leurs portes. Le contrôle des services étatiques (administration et justice) sur ces nombreux établissements privés n'est pas assuré de manière régulière. Les relations entre les établissements ne sont pas suffisamment soutenues au point que de nombreux enfants transitent par différents centres d'accueil en recherche de meilleures conditions.
- 17 Une autre spécificité est la grande variation des programmes et des méthodes de prise en charge d'un établissement à l'autre. Presque chaque établissement développe son programme et l'exécute sans rendre compte à une quelconque autorité hiérarchique publique. Le ministère de la Justice, représenté par le juge des enfants, est faiblement impliqué dans la gestion de ces structures d'accueil et d'hébergement qui se développent et se diversifient dans les quartiers périphériques sensibles de la capitale. Beaucoup d'institutions sont dites spontanées, elles n'ont pas de reconnaissance publique. Celles qui sont reconnues d'utilité publique accueillent des enfants et des jeunes sans constitution de dossier judiciaire. Ces modes de gestion de type informel n'augurent pas une bonne préparation à l'insertion sociale des enfants et jeunes accueillis.
- 18 Dans une étude récente, Kéita²⁴ a dénombré plus de 70 institutions sociales pour enfants et jeunes dans le district de Bamako. Beaucoup d'entre elles s'occupent de jeunes enfants déshérités, orphelins ou abandonnés, ou encore de parents très pauvres. Elles leur offrent une inscription scolaire, ou une reprise scolaire et assurent leur hébergement, leur entretien, et leur alimentation. D'autres accueillent des adolescents ou des jeunes plus âgés en difficulté sociale, malades, incapables le plus souvent d'assurer leur subsistance et leur offrent les services d'hébergement et d'entretien en plus d'une formation professionnelle, soit en continuité avec ce que les jeunes faisaient, ou en formation initiale. Bien d'autres structures accueillent ces deux publics (petits et grands) dans une sorte de brassage communautaire tout en maintenant des espaces pour les plus petits et des espaces pour les plus grands. Les plus grandes institutions de protection disposent d'une structure pour les garçons, une autre pour les filles. Dans ces conditions, il n'y a pas de spécialisation de la prise en charge. Et plus de 15 000 enfants et jeunes transitent annuellement par ces structures d'accueil et d'hébergement²⁵. Le graphique ci-dessous indique l'évolution exponentielle des chiffres concernant les jeunes encadrés dans le district de Bamako.

Graphique n° 1 : Nombre de jeunes encadrés, par année, dans le district de Bamako



Sources : CNDIFE²⁶, 2012

- 19 Dans cette situation, comme le montrent les enquêtes exploratoires, la question des éducateurs spécialisés se pose avec acuité. En effet, les éducateurs sont recrutés sans formation initiale qualifiée. On sait que le pays ne dispose pas de structure de formation d'éducateurs spécialisés, alors les travailleurs dans ces institutions de protection sociale sont des jeunes diplômés sortis de l'université ou des grandes écoles. Les techniciens sortis de l'institut national de formation des travailleurs sociaux (INFTS) sont très rarement recrutés dans ce secteur²⁷. Sans formation initiale en travail social, ces éducateurs travaillent auprès des jeunes accueillis et les préparent à leur insertion sociale. Une autre difficulté est la rémunération et le plan de carrière de ces travailleurs sociaux. Travail faiblement attractif, au regard d'un fort taux d'abandon, les institutions sociales privées et associatives enregistrent une forte mobilité du personnel, selon les témoignages de beaucoup de travailleurs sociaux rencontrés dans la phase exploratoire.
- 20 Les travailleurs sociaux connaîtraient les plus faibles salaires au regard de leurs diplômes et souvent des retards de salaire qui les forceraient à décrocher. Interrogés en phase exploratoire sur les aides que les travailleurs apportent aux jeunes pour faciliter leur insertion sociale, un d'entre eux, nous confie de manière ironique : « nous-mêmes, nous sommes en difficulté de survie, comment pouvons-nous aider mieux les jeunes en difficulté que nous accueillons dans les établissements ? ». Une autre des raisons de la précarisation des emplois dans le secteur associatif ou d'ONG est tributaire de la provenance et du mode de mobilisation des ressources financières. Beaucoup d'associations et d'ONG dans le secteur de la protection de l'enfance et de l'adolescence utilisent des ressources qu'elles mobilisent auprès de leurs partenaires. Dès que les financements se raréfient, les pertes d'emploi s'en suivent le plus souvent.

- 21 Cette double situation, d'un côté l'explosion d'institutions de protection sociale des jeunes et le recrutement de personnel socioéducatif non professionnel, dans la plupart des cas, présument des difficultés de resocialisation des jeunes placés de l'autre, l'insuffisance des programmes d'accompagnement à l'insertion sociale après le placement accroît l'incertitude autour du devenir social de ces jeunes.
- 22 La protection sociale de l'enfance en difficulté ne se poursuit pas au-delà de 18 ans révolus. Il semble que les associations et les ONG peinent à convaincre et obtenir des financements en vue d'accompagner les jeunes à la fin de leur prise en charge institutionnelle. Cette absence de soutien à l'insertion sociale constitue le maillon faible du dispositif de protection sociale l'enfance. Parfois, les programmes d'accompagnement, s'ils existent, ont des promoteurs différents de ceux des établissements de placement, et le risque d'une discontinuité est alors élevé dans la prise en charge entre la période de placement et la période post-placement. Dans ces conditions générales de prise en charge, on peut s'interroger sur : quels sont les niveaux d'insertion à leur entrée dans l'âge adulte ? Comment les jeunes négocient-ils leurs trajectoires d'insertion sociale ? Quels sont les obstacles qu'ils affrontent dans le processus d'insertion sociale ? Et quels sont leurs recours possibles ?
- 23 S'il existe très d'écrits scientifiques sur les trajectoires post-placement des jeunes dans le contexte malien, les connaissances et les expériences des ONG comme Enda Tiers Monde/Mali, Bureau International Catholique pour l'Enfance (BICE), contenues dans les rapports restent des sources importantes pour comprendre les difficultés de ces jeunes. En effet, le rapport ENDA MONDE/ MALI²⁸ montre que les activités de formation-emploi ont concerné 433 jeunes privés de liberté dont 204 garçons et 209 filles, 310 enfants et jeunes en rupture familiale et sociale dont 204 garçons et 106 filles, 743 jeunes mis en apprentissage dans les ateliers de la ville de Bamako dont 171 garçons et 572 filles, enfin 50 jeunes en fin de formation installés à leur propre compte dont 15 garçons et 35 filles. Bien que cette expérience soit innovante, le devenir de ces jeunes accompagnés à l'insertion sociale est peu connu. Nous ignorons comment ils évoluent sans l'assistance de cette ONG.

Méthodes de recherche

- 24 Dans le cadre de cet article, nous avons choisi une démarche essentiellement qualitative fondée sur des entretiens biographiques. La composition du corpus et les techniques d'analyse sont succinctement explicitées.

Constitution du corpus

- 25 Les jeunes avec lesquels nous avons eu des entretiens ont été choisis en fonction de certains critères qu'il convient de rappeler. En effet, il y a eu trois critères d'intégration des jeunes dans l'échantillon. Le premier concerne la durée dans le placement. Pour intégrer l'échantillon, les jeunes devraient avoir passé au moins six mois consécutivement de placement pendant l'enfance. Ainsi, par ce choix, on excluait les jeunes qui sortaient de manière très précipitée des établissements de placement sans y acquérir quelques compétences et une sorte de stabilité. De même, les jeunes devraient être sortis du placement depuis au moins deux ans et avoir atteint l'âge de la majorité révolue à 18 ans. Par cette discrimination, il s'agit de connaître les faits, les situations, les difficultés ainsi que les solutions trouvées ou envisagées pour les surmonter dans la phase

qui suit immédiatement la sortie du placement. À cet effet, on a choisi une durée minimale de deux ans pour observer les niveaux d'insertion sociale. Un troisième critère excluait les jeunes dont les dossiers n'ont pas été retrouvés dans les établissements de leur placement. Le système d'archivage étant bien récent, beaucoup d'établissements de placement ne disposent pas de dossiers pour l'ensemble des anciens pensionnaires. Alors, dès lors que le dossier de placement et les éléments qui le composent ne sont pas retrouvés, le jeune n'intègre pas l'échantillon.

- 26 Sur la base des critères discriminatoires cités, nous avons identifié les premiers jeunes rencontrés avec le concours des éducateurs. En effet, beaucoup d'éducateurs en service dans les établissements de placement entretiennent des relations avec les anciens pensionnaires. Ainsi, les premiers jeunes identifiés, comme sous forme d'effet boule de neige, ont permis d'identifier et de retrouver d'autres jeunes de la même promotion de placement. Si les premiers jeunes ont été identifiés avec l'aide des éducateurs, beaucoup d'autres sont rencontrés sans lien direct avec leurs anciens éducateurs. Nous sommes ainsi parvenus à rencontrer physiquement 80 anciens pensionnaires et à effectuer auprès d'eux des entretiens biographiques axés sur trois périodes importantes de leur vie : la période précédant le placement, la période du placement, et la période post-placement. La population de référence est difficile à estimer étant donné que beaucoup d'établissements de placement n'établissent pas de statistiques, ou ne les mettent pas à jour régulièrement.

Le mode de constitution des histoires de vie

- 27 Deux sources de données ont été utilisées pour reconstituer les histoires de vie des jeunes rencontrés. La première, d'ordre épidémiologique, a consisté à la collecte d'informations sur les dossiers archivés dans les établissements de placement, notamment celles contenues dans les écrits professionnels. Elle concerne les enquêtes sociales effectuées et les rapports périodiques de suivi de comportement des jeunes adressés aux juges pendant leur placement (les jeunes provenant des établissements publics disposent généralement d'un dossier auprès du tribunal pour enfants, les autres, et ce sont les plus nombreux, n'y sont pas signalés). Ces informations recourent la situation antérieure au placement, la période du placement et les modes de sortie du placement. La deuxième source concerne les entretiens directs effectués auprès des anciens pensionnaires. Les informations sont collectées suivant la narration que les jeunes font de leur trajectoire de vie, notamment de leurs itinéraires depuis leur sortie des établissements de placement. Les histoires de vie sont reconstruites en couplant ces deux sources. Ces histoires de vie donnent certes une image réduite de l'ensemble des trajectoires considérées des jeunes, mais elles fournissent suffisamment d'informations susceptibles de renseigner assez fidèlement sur leurs trajectoires.

Mode de traitement des données

- 28 Nous avons construit une grille d'analyse articulée sur une échelle de mesure du niveau d'insertion sociale à partir des informations contenues dans les histoires de vie construites. Le tableau suivant condense les informations contenues dans la grille.

Tableau 1 : les variables, les dimensions et leurs indicateurs

Variables	Dimensions	Indicateurs
Insertion socio- relationnelle	Insertion familiale	Relation avec les parents ou leurs substituts
		Mariage, maternité, enfants
		Relation avec la fratrie restreinte et élargie
Insertion socio- relationnelle	Insertion sociale	Relations avec l'entourage Relations avec le groupe de pairs Relations amoureuses Mariage
	Participation sociale	Membre d'association Pratique sportive Possession carte d'identité, carte d'électeur
Insertion socio- professionnelle	Emploi secteur informel	Auto emploi, employé, type d'emploi Gains, salaires
	Emploi secteur formel	Lien entre formation et emploi Durée dans l'emploi Relations sociales dans l'emploi Chômage/sans emploi
Insertion socio- résidentielle	Quartier de résidence	Centre, périurbain, périphérique
	Type de contrat de logement	Chez des parents (autre personne), en location (individuelle, en groupe), coût de la location, 1 ^{er} logement ; 2 ^e logement ; 3 ^e logement Durée dans le logement (nombre d'année)
Insertion socio- psychologique	Estime de soi	Amour pour soi, pour la vie, pour les autres Regard sur soi, réussite et échecs, sur trajectoire Appréciation des autres sur soi (valorisation ou dévalorisation) image de soi dans le regard des autres
	Capacité à se projeter dans l'avenir	Projection réaliste /peu et pas Place de soi et des autres dans la projection Capacité de construire la projection (dimension cognitive)

29 Ainsi, chaque dimension de la grille d'analyse de l'insertion sociale des jeunes, une échelle nominale ordinale et numérique est associée ainsi qu'il suit : totalement inséré (5 points),

inséré (4 points), moyennement inséré (3 points), faiblement inséré (2 points), très faiblement inséré (1 point), pas du tout inséré (0 point). Ces échelles ont permis de qualifier le niveau de l'insertion sociale au moment des enquêtes. Ainsi, parle-t-on de dimension statique ou synchronique de l'insertion sociale. La dimension diachronique dite dynamique vient s'y greffer pour traduire la notion de trajectoire. Il s'agit de lire tous les éléments composant la vie du jeune et de mettre en lien les différentes positions des lignes biographiques en vue d'explorer les logiques, les cohérences sous-jacentes qui les unissent.

- 30 Le croisement de l'ensemble de ces informations, collectées au niveau des quatre dimensions, a permis de connaître les niveaux d'insertion sociale atteint et le cheminement qui y a abouti. Cet exercice a également favorisé une analyse verticale et transversale, aboutissant à la définition des itinéraires des trajectoires d'insertion sociale des jeunes.
- 31 Les données ont été analysées selon deux perspectives : la première a consisté à déterminer les seuils d'insertion sociale à partir des renseignements issus de la grille d'analyse. Ensuite la seconde perspective a été d'identifier les éléments de l'itinéraire selon un axe à la fois vertical et horizontal. L'analyse verticale des histoires de vie a mis les différents moments en relations : il s'agit de la période de l'enfance, du placement, et celle qui lui succède, appelée l'entrée dans la vie adulte. Chaque histoire de vie est ainsi analysée séparément, puis conjointement avec les histoires de vie de sa classe d'appartenance. L'analyse horizontale a consisté en la mise en relation d'éléments contenus dans les histoires de vie composant chaque trajectoire instituée, puis de croiser les différents événements enregistrés à des étapes similaires à travers les récits constitués. Cette double opération heuristique a permis d'observer les trajectoires individuelles puis les trajectoires collectives au sein des types dégagés. La typologie des trajectoires constituées devient alors les résultats de diverses opérations effectuées pour saisir à la fois leur caractère global et singulier. Les logiques et les stratégies définies et associées aux trajectoires sont décryptées, puis mises en lien par rapprochement ou par contiguïté. Les résultats et les discussions qui suivent sont donc élaborés de manière progressive et interactive.

Analyse des résultats

Présentation des profils d'insertion sociale

- 32 Nous avons décliné les profils d'insertion des jeunes en termes de trajectoire. La trajectoire est un outil analytique qui permet de dépasser une lecture statique de la situation des jeunes au regard des positions et des statuts qu'ils occupent au moment des enquêtes. Elle permet de saisir la dynamique des différentes lignes biographiques et les relations qui les traversent. La notion de trajectoire convient pour saisir le caractère global et multidimensionnel de l'insertion sociale : socio-relationnelle, socioprofessionnelle, socio-résidentielle, socio-psychologique. Appliqué aux sciences humaines et sociales, ce concept de « trajectoire » désigne l'étude des différentes positions successives occupées par un individu au cours du temps²⁹, des choix qu'il effectue au milieu des possibilités qui s'offrent à lui³⁰. Ainsi, la lecture à la fois subjective et objective des histoires de vie a permis de construire quatre trajectoires d'insertion sociale présentées dans le tableau ci-dessus.

Tableau n° 2 : Répartition des jeunes selon le sexe et le profil d'insertion

Genre	Stable	N. stable	Précaires	A risque	Total
Filles	8	8	8	6	30
Garçons	14	16	14	6	50
Total	22	24	22	12	80

- 33 Ce tableau montre que 22 jeunes sur 80 sont classés dans la catégorie des « insérés stables », 24 sur 80 sont dans la catégorie des « non stables », 22 sur 80 dans la catégorie des « insérés précaires » et enfin 12/80 sont classés dans la catégorie des « insérés à risque ». Au point de vue « genre », nous pouvons observer 8 sur 22 jeunes femmes contre 14 sur 22 jeunes hommes dans la catégorie « insérés stables », ce qui en toute évidence, montre qu'il n'y a pas de grandes différences entre les hommes et les femmes en termes d'insertion sociale après un placement à l'enfance. De même, sur les 12 jeunes de la catégorie « insérés à risque », il y a autant de jeunes hommes que de jeunes femmes. Même si ce rapprochement est dû en partie au mode d'échantillonnage raisonné, il faut noter que très peu d'indicateurs différencient les trajectoires des jeunes rencontrés selon le genre.

Construction des trajectoires d'insertion sociale

- 34 À la suite des opérations d'analyse de contenu effectuées, quatre trajectoires d'insertion sociale ont été définies. En effet, chaque catégorie construite est un dénominateur commun pouvant regrouper plusieurs trajectoires d'insertion des jeunes rencontrés. Il est vrai que les frontières entre ces catégories ne sont pas toujours étanches, les jeunes pouvant passer d'une catégorie à l'autre dans leur évolution post placement. Nous avons retenu globalement deux profils d'insertion sociale en relation avec la situation présente des jeunes rencontrés : le profil des « insérés stables » et le profil des « insérés précaires ». Le profil « insérés stables » regroupe tous les jeunes ayant un niveau socio-relationnel, socio-professionnel, socio-résidentiel et socio-psychologique satisfaisant à partir de la grille de lecture ou l'échelle construite préalablement. Et de l'autre côté, les « insérés précaires » regroupe les autres jeunes, n'ayant pas un niveau satisfaisant à chacune des variables ci-dessus citées. Puis les analyses se sont orientées sur les trajectoires ou processus qui ont conduit à ces deux profils d'insertion.
- 35 L'analyse de ces trajectoires prend en compte cette fois-ci, non pas seulement le niveau d'insertion sociale atteint au moment des enquêtes, mais rend compte de toute la trajectoire d'insertion post-placement des jeunes. À cette fin, les profils ont été éclatés chacun en deux sous catégories, ainsi les concepts de « trajectoire continue » et de « trajectoire discontinue » ont permis de dissocier les « insérés stables ». Ces deux notions « continue et discontinue » traduisent les caractéristiques du cheminement, l'itinéraire d'insertion sociale post-placement des jeunes rencontrés. La notion « continue », empruntée au champ de la géométrie, désigne le fait de s'élever progressivement vers le haut. Elle traduit un cheminement ascendant vers le haut, en cela, elle désigne les trajectoires post placement des jeunes qui ont évolué progressivement et de manière

ininterrompue vers la situation dans laquelle ils se trouvent au moment des enquêtes. La trajectoire continue désigne une insertion sociale linéaire, rectiligne et ascendante. À l'opposé, la notion « trajectoire discontinue » désigne les évolutions dans les trajectoires d'insertion non linéaires, notamment celles marquées par des va-et-vient entre une situation stable et une situation moins stable. Cette notion traduit une trajectoire en dents de scie. Ainsi, les « insérés stables à trajectoire continue » se différencient des « insérés stables à trajectoire discontinue » par la nature de leur cheminement d'insertion sociale.

- 36 La dissociation des jeunes à « trajectoire d'insertion sociale précaire » s'est opérée selon le même schéma d'analyse. En effet, les jeunes « insérés à trajectoire précaire ou descendante » regroupent les jeunes qui n'ont pas connu de moments de stabilité depuis leur sortie du placement, au regard des variables : socio-relationnelle, socio-professionnelle, socio-résidentielle et socio-psychologique dans leur trajectoire d'insertion sociale. Toutefois, la répartition en sous-catégorie s'est avérée pertinente eu égard à la différence des comportements individuels des jeunes et de la gravité des situations de précarité. En effet, les « insérés à trajectoire précaire et à risque » constituent la sous-catégorie des « insérés précaires ». Celle-ci se dissocie des trajectoires précaires simples par l'adoption de comportements à risque, menaçant leur santé, leur sécurité et celles de leur milieu social. Ces comportements les mettent souvent en situation de conflit avec leur entourage social. Alors que les jeunes insérés à trajectoire précaire semblent subir leur situation ou chercher à l'améliorer par des choix socialement acceptés, les insérés à risque choisissent des voies détournées, marginales pour s'en sortir.

Les insérés socialement stables à trajectoire continue

- 37 Les insérés stables à trajectoire ascendante concernent 22 jeunes sur 80. Après leur sortie, ils ont évolué progressivement vers la stabilisation de leurs relations familiales et sociales en même temps qu'ils sont parvenus à obtenir un emploi, ou un stage conduisant à un emploi stable. Ces insérés socialement stables sont nombreux à avoir été placés sans rupture des liens familiaux et les ont maintenus pendant la durée de placement. Leur retour en famille d'avant placement se réalise apparemment sans difficulté même s'ils n'assument pas de nouvelles responsabilités en son sein. Revenus dans leurs familles d'origine (familles des parents ou familles de confiage), la plupart rétablit les anciens liens avec leur entourage immédiat facilitant ainsi leur réintégration sociale :

« À la fin de mon placement, je suis revenu dans la famille et j'ai continué ma formation professionnelle dans un atelier du quartier, cela m'a beaucoup aidé [...] les gens ont compris que je ne suis pas un bandit ou bien que mes comportements étaient plutôt liés à l'enfance, maintenant, ça va, tout le monde me respecte et je gagne comme je peux ma vie ». (Extrait de l'histoire de vie de Daou³¹, inséré stable, 25 ans).

- 38 Une troisième caractéristique socio-relationnelle de cette catégorie des insérés stables à trajectoire continue est la mise en couple. Les jeunes filles qui arrivent à se constituer un foyer conjugal rapidement à leur sortie et deviennent mère réussissent facilement leur insertion sociale, le plus souvent en tant que femme de ménage.
- 39 Ce profil se distingue également par la relation entre formation et emploi, ces jeunes exercent les métiers qu'ils ont appris lors de leur placement. Ils obtiennent des emplois

relativement stables depuis leur sortie de placement. Les propos extraits de l'histoire de vie de Papus, inséré stable, 27 ans, attestent cette stabilisation dans l'emploi :

« [...] depuis que je suis sorti du placement, je travaille dans cet atelier, bon, je ne gagne pas beaucoup, mais je fais ce que j'ai appris pendant toute l'enfance, j'ai commencé à travailler ici avant de sortir, mais maintenant on me donne un peu d'argent pour mes besoins, mais c'est très insuffisant. [...] »

- 40 Le statut et la stabilité dans la résidence constituent une différence entre ces jeunes et les autres. En effet, les jeunes de cette sous-catégorie sont restés dans la même résidence depuis leur sortie. Même s'ils n'ont pas tous acquis l'autonomie financière et résidentielle, ils sont dans des logiques favorables à leur acquisition. La plupart de ces jeunes sont encore dans des logements parentaux ou chez leurs maris. A cet effet, ils témoignent d'une certaine stabilité même si celle-ci ne signifie pas autonomisation. Beaucoup de jeunes de leur âge dans la population sont également dans les résidences de leurs parents. Toutefois, l'autonomisation dans le logement parental s'acquiert par l'acquisition d'une chambre individuelle et son équipement par les soins du jeune, lui-même. Ainsi, on comprend bien que ces jeunes ont acquis souvent une chambre individuelle et ont participé à son équipement. La situation de Sédric, âgé de 27 ans, inséré stable, est un exemple qui cristallise ces caractéristiques. Il dispose d'une chambre individuelle chez son oncle dans un quartier de la périphérie de Bamako :

« Depuis que j'ai quitté le centre, je suis chez mon oncle et je suis seul dans la chambre [...], je me débrouille à l'équiper petit à petit. Comme je ne gagne pas beaucoup, ma chambre a un téléviseur et une petite armoire et mon lit. C'est tout, pas autre chose [...] ».

- 41 Au plan socio-psychologique, les jeunes de cette catégorie se distinguent des autres par une assez bonne image de soi, couplée d'une bonne capacité de projection dans l'avenir. Ces qualités augurent non seulement le maintien de leur statut d'insertion sociale stable mais aussi son renforcement. L'exemple de ce jeune homme illustre le prototype de la trajectoire continue et stable en ce qui concerne l'image de soi :

« Maintenant, j'ai 25 ans, donc je suis majeur et je travaille [...] Maintenant, je suis bien formé à la vie. L'internat forme bien les enfants à l'endurance et à apprendre à se débrouiller tout seul, c'est cela son avantage. Je dois ma situation actuelle à mes éducateurs qui s'étaient bien occupés de moi pendant les années de mon internement, ils m'ont considéré comme leur fils, cela a beaucoup facilité les choses pour moi. Je dois aussi cette situation à mes parents, qui, c'est vrai m'ont placé, mais ils se sont bien occupés de moi. Je crois que l'internat ne doit pas être considéré comme une prison comme les gens pensent. Maintenant, les gens me prennent comme un modèle de réussite, cela aussi m'encourage à aller de l'avant. Tout le monde trouve que je suis bien, je travaille bien et je n'ai pas de problème de comportement. Tout cela me pousse à me surpasser pour continuer à mériter les estimations des gens ». (Extrait du récit de vie de Brin, 25 ans)

Les insérés stables à trajectoire discontinue

- 42 Les insérés stables à trajectoire discontinue sont au nombre de 24 sur 80 jeunes. Numériquement plus importants, ils ont des trajectoires en dents de scie se terminant par une sorte de stabilisation, non seulement de leurs relations sociales et familiales, au départ souvent très heurtées, mais aussi par le maintien en emploi pendant une durée plus ou moins longue. On constate que beaucoup d'entre eux n'ont pas leurs familles d'origine à Bamako et sont en décohabitation familiale plus ou moins prolongée bien avant leur placement. Ils n'avaient pas toujours de bons rapports avec leurs familles

d'origine, puis, leur séjour de placement n'a pas toujours permis de rétablir les liens avec la famille ou avec les personnes qui détiennent l'autorité de la famille. L'histoire de Lala, jeune femme de 26 ans, insérée non stable, montre les relations difficiles avec les familles d'affiliation :

« Je suis une fille confiée au grand frère de mon père depuis à l'âge de 4 ans [...] Mes parents m'avaient renvoyée de la famille à la suite d'une grossesse que j'ai attrapée [...] A ma sortie du centre de Bollé, je n'ai pas voulu aller habiter encore dans leur famille, je me suis débrouillée et j'ai loué avec une autre femme une chambre [...], oh nous on cherche des chambres moins chères, nous ne pouvons pas être stables... ».

43 Ces jeunes se distinguent également du premier sous-groupe par leur double instabilité résidentielle et professionnelle tout au long de leurs trajectoires. Ils connaissent beaucoup de logements dans des quartiers différents mais ils ont aussi exercé beaucoup de petits métiers pour joindre comme on dit « les deux bouts ». Si nombre d'entre eux sont, au moment des enquêtes, dans des positions de stabilisation relative au niveau socio-relationnel, socio-professionnel et parfois résidentiel, ils restent confrontés à des difficultés liées notamment à leurs trajectoires passées de placement, fragilisant la durabilité de leurs relations sociales. Ils sont dans une position intermédiaire, en cela, ils peuvent évoluer positivement et atteindre le niveau d'insertion sociale du premier groupe comme ils peuvent également évoluer négativement pour faire partie de la catégorie immédiatement inférieure, celle des insérés socialement précaires.

44 La situation d'emploi de ces jeunes est marquée par le faible lien entre le travail et l'apprentissage effectué pendant le placement ainsi que la durée dans les emplois. La plupart de ces jeunes effectue des petits métiers ne nécessitant pas un long apprentissage. Très peu rémunérés et socialement peu valorisés, leurs emplois ne leur procurent que de faibles revenus qui couvrent difficilement les besoins d'une quelconque autonomisation. Le jeune Oussou, 26 ans, inséré non stable, est devenu tour à tour, depuis sa sortie du placement pendant lequel il a appris la menuiserie métallique, domestique, gardien de magasin, puis apprenti chauffeur :

« Moi, je n'ai pas de travail précis, je fais un peu de tout, car je n'ai pas fait l'école, on fait ce que l'on trouve [...] j'ai fait la menuiserie métallique, mais depuis ma sortie, je ne trouve pas ce travail et je ne peux pas rester un apprenti toujours chez mon patron, il me faut me débrouiller maintenant ».

45 Les jeunes qui composent cette catégorie sont dans une position intermédiaire. Ils peuvent évoluer positivement et se stabiliser durablement, comme leur situation peut également se dégrader, les amenant ainsi dans la catégorie inférieure. Parfois, l'instabilité de certains d'entre eux n'a pas permis un apprentissage professionnel abouti, mais même bien formés, ces jeunes peinent souvent à s'insérer par le biais du métier appris, faute d'accompagnement et d'équipement de base.

Les insérés socialement précaires

46 Les insérés à trajectoire précaire concernent 20 sur 80 jeunes dont les parcours, certes hétéroclites, se trouvent au moment de l'enquête dans des positions marginales plus ou moins prononcées. Ils se distinguent des jeunes de la catégorie précédente par des attaches sociales fugitives, manquant de durabilité, des relations sociales peu significatives, peu soutenantes. Leurs relations avec leurs familles d'affiliation sont rompues, ou très affaiblies. Ils sont, en outre, dans des réseaux sociaux très précaires qui

parfois favorisent leur marginalisation sociale. Ils recrutent leurs amis parmi les groupes de pairs, anciens co-pensionnaires ou s'adonnant à des activités peu licites.

- 47 Les jeunes insérés précaires connaissent un sentiment d'isolement social plus élevé et une vulnérabilité socio-relationnelle plus prononcée, en l'occurrence la distanciation des liens familiaux et des réseaux sociaux de proximité. Leurs relations amicales sont généralement peu étendues, pauvres et éphémères. La participation sociale est presque nulle chez nombre de ces insérés précaires qui sont faiblement intégrés à la vie sociale et civique. Ces jeunes évoluent sans grande attache familiale et sociale.
- 48 À cette faiblesse du lien social, s'ajoute des difficultés d'accéder à des emplois et à les maintenir durablement. En effet, les insérés précaires ne disposent pas d'une quelconque qualification professionnelle. Le plus souvent, ils ont abandonné les formations qu'ils ont entamées sans les achever. Le placement de beaucoup d'entre eux n'est pas arrivé à terme, ils sont ainsi sortis souvent par fugue et témoignent de grande difficulté à s'initier à un métier. S'ils sont en emploi, ils occupent des postes qui ne nécessitent pas un long apprentissage comme le poste de « vigile », de manœuvre et assimilés. De même, ces jeunes connaissent une grande instabilité dans les emplois précaires qu'ils obtiennent. Des courtes périodes de travail succèdent de longues périodes d'inactivité.
- 49 Les jeunes de cette catégorie sont socialement et professionnellement pauvres. Très peu formés à l'exercice d'un métier quelconque, leur soutien réticulaire, très peu étendu, ne leur profite pas. Les loisirs sont presque inexistantes et la vie associative est totalement absente. Les trajectoires des jeunes de cette catégorie se caractérisent par, outre leur triple instabilité (résidentielle, relationnelle, professionnelle), la dégradation plus ou moins de leur image de soi. Ils attribuent leurs situations précaires aux autres, principalement à leurs parents, aux institutions de placements et à la cruauté des hommes et s'inscrivent dans une logique de victimisation. Dans cette perspective, ils ne témoignent pas d'une grande capacité de résilience. Leur instabilité résidentielle se manifeste par un défaut de sentiment d'appartenance à un quartier, à un environnement social précis. Ils sont le plus souvent logés chez des tierces personnes (amis, parents) et changent de domicile régulièrement.
- 50 Sur le plan socio-psychologique, ils présentent une image de soi « victimisée » marquée par l'absence, le manque ; ce qui ne facilite pas toujours la construction d'un bon rapport à soi et aux autres chez ces jeunes. Il en découle un sentiment de faible valeur de soi chez les précaires et une résistance à se projeter dans l'avenir, s'en remettant le plus souvent à Dieu ou bien lui attribuant l'essentiel de la destinée. L'absence de projet de vie mobilisateur chez les précaires affaiblit également leurs capacités à se projeter dans le futur. Ils sont plus portés à accuser les autres d'être responsables de leurs situations sociales, de leurs insuccès, notamment les parents au cours de leur enfance, les éducateurs au cours de leur placement, et les individus qu'ils rencontrent. Certains d'entre eux souffrent psychologiquement lorsque les gens les tiennent responsables de leurs échecs et par conséquent, ils fuient les milieux où les gens essaient de les mobiliser à nouveau pour des projets de vie. Ils ne se sentent pas capables de réussir. Si certains expriment les besoins d'une aide sociale, ils ne savent pas toujours comment ils peuvent mobiliser à nouveau les individus qui les ont souvent tant aidés. Quelques jeunes de cette catégorie montrent toutefois de l'intérêt à se projeter dans l'avenir. Mais, leurs projections manquent très souvent de réalisme. Ils ne se donnent pas dans leurs projections un rôle important, ils confèrent aux autres parents, amis, patrons, le rôle essentiel dans leurs projets d'avenir. Parfois, leur longue durée de placement n'a pas

permis le développement du sentiment d'autonomie, d'indépendance nécessaire à leur insertion sociale. L'histoire de Nafi, 25 ans, insérée précaire, montre combien les jeunes de cette catégorie ont une faible de soi image :

« [...] Moi, je suis une fille rejetée, rejetée par tout le monde, mes parents et puis les autres, comment faire, personne ne m'aide à m'en sortir, je dois trouver seule un chemin, ça ce n'est pas facile, si je me promène pour avoir quelque chose, de quoi manger ou avoir quelque chose, les gens disent voilà c'est une prostituée, comme on fait ? Pas de solution. [...] »

- 51 La précarité de leur situation ne vient pas seulement des contraintes situationnelles ou conjoncturelles de leur milieu de vie en termes de difficulté d'accès à l'emploi, au logement et aux ressources socio-relationnelles de qualité, mais elle provient également d'un déficit de confiance en soi, d'un manque de motivation, de volonté. Le discours de Bako, 26 ans, incarne bien le modèle de projection dans l'avenir détaché d'engagement personnel :

« [...] J'ai cherché de l'aide partout, et je n'ai rien trouvé, personne ne veut m'aider alors que sans aide, je ne peux pas faire ce que je veux. Voyez-vous, je veux bien moderniser mes matériels de travail, les gens ne travaillent plus avec le charbon, le blanchissage se fait de plus en plus avec des fers à repasser électriques. [...] J'ai demandé de l'aide au centre, à présent rien, ils m'ont laissé tomber, je ne sais pas pourquoi alors qu'ils m'ont dit qu'ils veulent m'aider. Je me rends compte que ce sont des promesses creuses, alors qu'ils ont de l'argent, ils ne veulent pas donner seulement, c'est tout. Je compte maintenant sur Dieu, c'est tout, si Dieu veut que je gagne quelque chose, je vais le gagner, si Dieu veut que je ne trouve rien, je reste comme ça, maintenant voilà comment je comprends les choses. (Extrait du récit de vie de Bako, 26 ans).

Les insérés socialement précaires et à risque

- 52 Les insérés précaires et à risque constituent la dernière catégorie d'analyse, ils sont au nombre de 12 sur les 80 jeunes de l'échantillon. Elle partage la plupart des caractéristiques de la catégorie précédente. Elle se distingue principalement d'elle par des formes de désengagement social se traduisant par des comportements de retrait social. La notion de « risque » utilisée pour signifier d'une part, les dangers auxquels ces jeunes s'exposent quotidiennement, au double point de vue sanitaire et mortel, mais aussi les dangers qu'ils constituent pour la sécurité publique. Il s'agit donc des risques au plan individuel et social.
- 53 Les relations socio-familiales sont presque inexistantes pour de nombreux jeunes adultes de cette catégorie. Ils sont le plus souvent orphelins ou leurs parents biologiques sont atteints de maladies mentales ou handicapantes et vivent au sein des familles en dehors du réseau de la parenté. De même, leurs relations sociales sont considérablement réduites. Ces jeunes s'associent à des groupes déviants ou marginaux et développent des comportements sociaux à risque. En conflit, de manière permanente, avec leur entourage immédiat, ces jeunes développent des comportements à risque de différentes façons, à différents degrés, à des fréquences variables. Les situations sociales précaires et à risque qu'ils développent vont de la mise en danger de leur santé personnelle (consommation des produits psychotropes) à la mise en danger de l'ordre social par des formes variées de violence. Parmi eux, il y en a qui acceptent de subir passivement leur sort, se remettant à Dieu. Ceux-ci développent des comportements de spiritualité et de religiosité fortement marqués. Ces propos extraits de l'histoire de vie de Fili, 28 ans, inséré précaire à risque, cristallisent l'isolement socio relationnel

« Moi, tous mes parents sont décédés, je ne connais pas quelqu'un que je peux appeler mon parent dans ce monde [...]. Il y a un moment, je prenais des choses pour retrouver la vie, mais maintenant, j'ai tout arrêté, ma vie est dans les mains du Seigneur, c'est tout, je ne peux plus faire quelque chose, c'est fini, je suis souvent malade et je ne peux pas me soigner, c'est fini ».

- 54 Du point de vue socioprofessionnel, ces jeunes sont sortis du placement sans rien apprendre. Leur placement, entrecoupé de fugues et de retours, n'a pas permis l'initiation à un quelconque métier. Après leur placement, ils n'ont pas acquis la culture du travail. Les filles de cette catégorie pratiquent la prostitution, couplée au vol comme source de revenus, tandis que certains garçons exercent des petits métiers comme « gardiens de voiture », « serveurs dans les cabarets » ou parfois « souteneurs ». A côté de ces petits métiers, ils ne renoncent pas au vol. Certains garçons affectionnent les jeux de hasard et assurent leurs mises à partir des petits revenus qu'ils gagnent quotidiennement.
- 55 Sur le plan socio-résidentiel, généralement ils sont sans domicile fixe. Ils dorment le plus souvent chez des amis et changent de place de manière fréquente. Ceux d'entre eux qui habitent toujours en famille sont malades eux-mêmes et ne bénéficient pas de soins appropriés. Un d'entre eux est en prison au moment des enquêtes, d'autres y ont séjourné auparavant. Sur un plan socio-psychologique, ces jeunes témoignent d'une faible image de soi et bien souvent d'un refus de se projeter dans l'avenir sous prétexte que l'avenir appartient à Dieu. Ces filles et ces garçons connaissent, à des proportions variables, des situations de déficit et de dégradation qui se manifestent par une négligence de la tenue vestimentaire et un sentiment de désintérêt pour la vie. Cette catégorie de jeunes souffre d'une absence de biens, de propriété, parfois, ils ont quelques difficultés à assurer la nourriture, l'habillement.

Discussion et conclusion

- 56 Deux conclusions importantes émergent de nos analyses des discours recueillis. La première, plus explicite, concerne les jeunes en phase d'insertion sociale, grâce à l'importance du suivi post placement et la deuxième, plus dissimulée, porte sur les jeunes en phase de désinsertion sociale et qui témoignent d'un pessimisme très marqué, cristallisé dans un nouveau type rapport à Dieu, considéré très souvent comme le dernier recours. On comprend aisément moins la qualité des soins, des apprentissages pendant le placement, l'insertion sociale se joue et se gagne essentiellement à partir des soutiens dont bénéficient les jeunes à leur sortie. Ils ne sont pas scolarisés le plus souvent pendant leur placement, même si certains font des cours d'alphabétisation, ceux-ci sont mis en lien direct avec l'initiation aux métiers. Ce niveau d'initiation n'est pas toujours suffisant pour exercer indépendamment sur le marché. Nombre d'entre eux ont besoin d'approfondissement sous forme de stage auprès de professionnels. C'est bien ce chaînon qui manque le plus souvent au dispositif institutionnel d'aide à l'enfance et à la jeunesse en difficulté.

L'importance du suivi post placement dans l'insertion des jeunes

- 57 Les quatre profils ainsi définis montrent globalement un niveau général d'insertion sociale faible. Seuls 22 sur 80 des jeunes rencontrés témoignent d'un niveau d'insertion sociale relativement stable, 24 jeunes sur 80 sont dans une situation d'insertion non

encore stable. Les 34 autres jeunes connaissent des difficultés d'insertion sociale, au double point de vue socio-relationnel et socio-professionnel, couplé ou non de difficultés socio-résidentielles et socio-psychologiques. De manière générale, les critères qui ont présidé à l'établissement des profils ont avantagé la dimension socio-relationnelle et socioprofessionnelle. Cet avantage est sous-tendu par l'idée que l'investissement socio-relationnel chez les jeunes (ou la capacité à tisser des relations sociales dans l'entourage familial ou social) détermine grandement l'accès à l'emploi, au logement et une bonne estime de soi.

- 58 Les trajectoires d'insertion sociale observées montrent que, malgré les défaillances au niveau de nombreuses familles, les ressources familiales ont été d'un apport important pour l'insertion sociale des jeunes rencontrés. Cette idée s'adosse à la conception selon laquelle même défaillantes et déstructurées, les familles d'affiliation peuvent jouer un rôle important dans l'insertion sociale des jeunes. De même, l'absence de famille, de parents éloignés ou proches, même si elle précipite l'autonomisation des jeunes, fragilise les trajectoires et les rallongent. L'effritement des solidarités traditionnelles, qui intégraient les individus démunis culturellement et socialement, ne peut pas être dissocié des changements sociaux qui marquent notre époque. Toutefois, l'expression de la solidarité publique, la protection sociale des individus « incapacités » par le choix d'un mode de développement socio-économique doit devenir une exigence des temps modernes.
- 59 Le soutien institutionnel s'est imposé comme une alternative puissante au soutien familial. En effet, les jeunes, soutenus diversement par les établissements de placement dans leurs trajectoires d'insertion sociale, obtiennent des scores plus ou moins satisfaisants dans les échelles de mesure de l'insertion sociale. De manière générale, les jeunes accompagnés par les programmes d'aide à l'insertion sociale, certes sélectionnés par les établissements de leur placement, sont classés parmi les insérés stables et les insérés non stables. Ils sont insérés stables, s'ils sont parvenus à renouer des relations avec leurs familles d'origine, ou tisser dans le cadre de leur insertion professionnelle des relations sociales qui garantissent leur emploi.
- 60 Ces jeunes soutenus par les établissements sont insérés non stables, lorsqu'ils connaissent dans leurs trajectoires d'insertion des retours en arrière, autrement dit, lorsqu'ils connaissent de courtes avancées suivies de longs reculs dans leurs activités professionnelles et dans leurs relations sociales. Ces jeunes développent en général une attitude de dépendance à l'égard des établissements de soutien, ce qui ne favorise pas leur autonomisation, leur insertion socio-professionnelle durable. Apparemment insatisfaits des aides perçues, ces jeunes restent dans des logiques d'assistance, de forte dépendance des services sociaux.

Les jeunes en phase de désinsertion sociale, faute de soutien et d'accompagnement social

- 61 Les jeunes en phase de désinsertion sociale intègrent les catégories des insérés précaires et des insérés précaires et à risque. Leurs discours traduisent une sorte d'abandon social et un recours fréquent à Dieu témoignant d'un nouveau type de rapport au monde, fortement influencé par la religion.

- 62 Ces jeunes en difficulté ou en très grande difficulté, sont restés dans leur trajectoire d'insertion sans soutien quelconque ni de leur famille, ni de leur établissement de placement, ou encore ils sont très faiblement soutenus. Leurs handicaps ne sont pas d'ordre physique ou mental, ils sont essentiellement d'ordre social. Très faiblement intégrés aux réseaux sociaux de leur milieu, certains d'entre eux développent des comportements marginaux. D'autres jeunes tendant vers une insertion sociale stabilisée, voient leurs efforts, contrariés, voire affaiblis par les rapports de force qui régissent la société et qui réduisent ainsi leurs chances d'insertion sociale.
- 63 Des recherches en contexte africain sur l'insertion sociale de la catégorie enfants et jeunes de la rue, ont mis l'accent sur l'échec de l'insertion sociale chez un grand nombre sans intervention sociale en leur faveur. Pirot et Lupitshi Wa Numbi³² en Afrique Centrale, comme Kéita³³ en Afrique de l'ouest convergent sur l'idée que seul un petit nombre d'enfants de la rue s'insèrent sans intervention. Le plus grand nombre développe plutôt des logiques de reproduction des conduites de rue. L'intervention favorise l'insertion sociale en termes de retour en famille, de reprise scolaire, ou de formation professionnelle. Ces réussites, parfois temporaires, ne garantissent pas l'insertion sociale durable.
- 64 Il ne suffit pas donc d'instituer les services de protection sociale pour espérer insérer socialement les bénéficiaires de ces services à l'âge adulte. L'insertion sociale se joue beaucoup plus dans l'après-placement, et c'est là que l'on constate une absence presque totale de programmes d'accompagnement et de suivi. Dans cette perspective, l'action sociale en faveur des jeunes dans les établissements ne vise pas à les insérer socialement mais à les mettre à l'écart, à la marge, pendant que ces jeunes bénéficient des avantages liés à leur statut de mineurs. Dès qu'ils acquièrent l'âge de la majorité, ils perdent les avantages dus à la minorité et ils affrontent alors un environnement social pour lequel ils sont très faiblement préparés en raison de l'absence de soutien institutionnel à l'insertion sociale et de la faiblesse de leur réseau social. Les politiques d'accompagnement post-institutionnel sont nécessaires pour de nombreux enfants et jeunes placés.
- 65 En définitive, il apparaît clairement que les difficultés qu'éprouvent l'ensemble des jeunes à la sortie du placement et les risques d'exclusion auxquels ils s'exposent tiennent principalement à l'absence de programmes et de mesures d'accompagnement et de suivi à l'insertion sociale. Si ces programmes existaient, ils pourraient aider certains jeunes à s'insérer socialement plus rapidement et de façon stable et durable. Les actions d'ONG ou d'associations appuient certains de ces jeunes, mais leurs actions demeurent ponctuelles et manquent de continuité.
- 66 On constate donc des difficultés liées à l'absence de réponses organisées et institutionnalisées pour accompagner les jeunes sortants des établissements de placement. Ces difficultés peuvent être aplanies, comme en témoignent les exemples canadiens et français, à travers les exemples de contrats de soutien aux jeunes-adultes, les programmes de soutien à l'autonomisation pour pallier diverses situations de vulnérabilité³⁴. Il convient donc que les acteurs des services socio-éducatifs acceptent l'idée de la nécessité d'accompagner et de suivre les jeunes au-delà de leur séjour en placement, au-delà de l'âge de la majorité afin de les aider à s'insérer progressivement dans la société. Cette disposition ne suffit probablement pas pour insérer tous les jeunes mais elle est susceptible d'aider un nombre important parmi eux.

- 67 À défaut d'un soutien social et d'un accompagnement individualisé à l'insertion sociale, les jeunes placés à l'enfance se trouvent dans une position marginale et ne croient plus à leur propre possibilité de réalisation future. En effet, la transition de la période de placement à l'entrée dans la vie adulte est vécue de manière particulièrement difficile pour les jeunes sans soutien familial et institutionnel.
- 68 Les discours des jeunes rencontrés font fréquemment allusion à la religion. Cette importance de la religion mériterait d'être explicitée par un long développement. Il convient d'en donner ici succinctement les principaux axes réflexifs. Des éléments d'histoire ressortis de nombreuses publications, combinés à l'analyse de la situation actuelle du fait religieux dans l'espace public à Bamako, permettent d'éclairer le recours à la religion chez ces jeunes en difficulté.
- 69 Pendant très longtemps, le régime politique issu du parti unique a combattu la sectorisation du discours religieux, étouffant par des moyens souvent coercitifs toutes les tentatives d'ouverture du champ religieux à la pluralité de pensée (interdiction de prêches, poursuites judiciaires). A la faveur de la démocratisation, la libération de la pensée religieuse, restée longtemps confinée dans une logique de pensée unique, à l'image du parti unique constitutionnel (1978-1991), a donné lieu à un éclatement non seulement du discours religieux, mais aussi une prolifération d'associations islamiques se réclamant de telle tendance ou de telle autre tendance, se disputant l'espace public du district de Bamako.
- 70 L'ouverture à la pluralité de la pensée islamique s'est traduite par une lutte de plus en plus acharnée de positionnement entre deux tendances : le wahhabisme ou salafisme, ou encore sunnite marqué par une volonté de reformer l'islam, d'un retour aux sources, et le tijaniyya, plus favorable aux guides religieux, à l'affiliation à des chefs spirituels et à des pratiques magiques. L'éclatement du discours religieux a pour eu pour effet une plus grande visibilité de l'islam dans l'espace public. Comme dans beaucoup d'autres pays africains, la religion devient une composante essentielle des débats dans l'espace public³⁵. Une partie des jeunes, rencontrés dans le cadre des enquêtes, donnent dans leurs discours une place importante à Dieu. Les prises de position et les justifications, dont ils témoignent, montrent qu'ils subissent une influence plus ou moins forte des prêches ou de la propagande religieuse. En effet, la multiplication des cérémonies de prêches à travers le district de Bamako, de célébrations grandioses de fêtes religieuses, jadis inexistantes dans un passé récent, les tribunes de séduction des populations pauvres, socialement affaiblies, disposant de peu de culture religieuse, se multiplient et les fastes qui leur sont souvent associées (distribution gratuite de nourriture et de boissons) font des jeunes en situation difficile la cible privilégiée de ces campagnes.
- 71 On peut en déduire que de nombreux jeunes, sans formation appropriée, ni ressources financières suffisantes pour s'acheter un billet pour des spectacles parfois onéreux, sont plutôt portés à assister directement à ces offices religieux, ou à les écouter à la radio ou encore à regarder à la télévision des prêches qui s'organisent ici et là dans la ville. De ce fait, ils sont susceptibles de s'affilier à des tendances ou d'incarner les discours des chefs religieux comme ils peuvent ainsi être influencés par les discours.
- 72 Amselle³⁶ constatait déjà, dans la décennie 1980-1990, que le mouvement réformateur en islam mobilisait les jeunes des classes défavorisées dans la ville de Bamako. Cette mobilisation s'est accrue à la faveur de la multiplication des sectes et groupes religieux. Plus récemment, Bourdarias³⁷ analyse les récits de trajectoires de conversion des jeunes

au mouvement « Ançar Dine » du leader charismatique Cherif Madani Haidara, résident dans une bourgade de la banlieue de Bamako. Fortement influencés par son discours, de nombreux jeunes, notamment des banlieues, s'affilient à « Ançar Dine ». Ce leader religieux très réputé développe des thèmes dans ses prêches plus proches de la vie quotidienne des populations et influence grandement leurs rapports au monde.

- 73 Les discours des jeunes en situation avancée de précarité semblent être "contaminés" par le diktat religieux, véhiculé partout dans les offices religieux, relayés massivement par des médias de masse³⁸. Le rapport à Dieu dont ils témoignent dans les discours façonne leur rapport au monde et développe en eux une attitude de démission, de renoncement à la vie. La présence de Dieu dans les propos recueillis apparaît comme une sorte de refuge sacerdotal dans lequel les jeunes, les plus précaires semblent plonger.

BIBLIOGRAPHIE

Amselle, (Jean-Loup), « Le Wahabisme à Bamako (1945-1985) », *Canadian Journal of African Studies*, 19 (2), 1985, p. 345-357.

Assogba (Yao), « Insertion des jeunes exclus en Afrique », Université du Québec en Outaouais (UQO), Alliance de recherche Université-Communauté (ARUC-ISDC), Axe 1 Développement social, Série : Recherches, n° 39, mai 2011, 13 p. Consulté le 27 octobre 2013 sur l'URL : http://classiques.uqac.ca/contemporains/assogba_yao/insertion_jeunes_exclus_afrique/insertion_jeunes_note_auteur.html

Ba (Mamadou Fadiala) et Bertrand (Monique), « Mesures démographiques et politiques du logement dans la capitale malienne : un programme social au regard des pratiques résidentielles bamakoises », XVIIe Colloque international de l'Association Internationale des démographes de Langue Française : « Démographie et politiques sociales », novembre 2014, Ouagadougou, Burkina Faso <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00873829>

Bertrand (Monique) « Du District au « grand Bamako » (Mali) : réserves foncières en tension, gouvernance contestée », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Aménagement, Urbanisme, document 757, 2015, mis en ligne le 19 décembre 2015, consulté le 04 août 2016. URL : <http://cybergeo.revues.org/2738>

BICE & KIRA, Recueil sur la minorité : analyse et commentaires de la législation applicable aux enfants contrevenants, en danger ou victimes d'infraction-Mali, Rapport de recherche, 2010. Consultable en ligne sur l'URL : https://www.crin.org/en/docs/MALI_Recueil_sur_la_minorité_2010.pdf

Bourdarias (Françoise), « L'imam, le soufi et Satan : religion et politique à Bamako (Mali) », in Françoise Bourdarias et Hélène Bertheleu [dir.], *Les constructions locales du politique*, Tours, Presses de l'Université François Rabelais, 2008, p. 115-139.

CNDIFE-Mali (Centre National de Développement et d'information sur la Femme et l'Enfant au Mali), Enquête sur les enfants en situations difficiles, y compris ceux en conflit avec la loi », CNDIFE, Rapport de recherche MPFEF, 2012, 311 p.

- Combiér (Annick), *Les enfants de la rue en Mauritanie. L'initiative de Nouakchoot*, Paris, L'Harmattan, 1994, 208 p.
- Dembélé (Moriké), *La rééducation et la réinsertion sociale des jeunes délinquants : l'expérience des centres de Bollé dans le district de Bamako*, mémoire de DEA, Sciences de l'éducation ISFRA, Université de Bamako, 2005, 122 p.
- DNSI (Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique), *Tendances et déterminants de la pauvreté au Mali (2001-2006)*, volume 2. Bamako, Septembre, 2007, 187 p.
- Dumaret (Annick Camille) et Coppel-Batsch (Marthe), « Évolution à l'âge adulte d'enfants placés en familles d'accueil », *La psychiatrie de l'enfant*, XXXIX, 2, 1996, p. 613-671
- ENDA TIERS MONDE/ MALI, « Rapport annuel 2011 », Bamako, 2011, 111p.
- Faye (Ousséynou) et Thioub (Ibrahima), « Les marginaux et l'Etat à Dakar », *Le mouvement Social*, n° 204, 2003/3, p. 93-108
- Goyette (Martin) et Royer (Marie-Noëlle), « Interdépendance des transitions vers l'autonomie des jeunes ayant connu un placement : le rôle des soutiens dans les trajectoires d'insertion », *Sociétés et jeunesses en difficulté* [en ligne], n° 8, Autonome 2009, mis ligne le 08 janvier 2010, consulté le 16 mars 2012 sur URL : <http://sejed.revues.org/index6434.html>
- Goyette (Martin) et Turcotte (Marie-Eve), « Dynamiques de continuité dans les trajectoires d'autonomisation des jeunes femmes », in Goyette (Martin), Bellot (Céline), Pontbriand (Annie), [dir.], *Les Transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté : concepts, figures et pratiques*, Québec, Presses de l'Université Québec, 2011, p. 91-113.
- Kéita (Naffet), « Mass médias et figure du religieux au Mali : entre négociation et appropriation de l'espace public », texte présenté à la 12^e assemblée générale : administrer l'espace public africain, Yaoundé, Cameroun, Dakar, Codesria 2008.
- Kéita (Sory Ibrahima), *L'analyse des contraintes liées à la scolarisation et à la formation professionnelle des enfants de la rue dans le district de Bamako*, Mémoire de DEA, Sciences de l'éducation. Bamako, ISFRA Université de Bamako, 2012, 88 p.
- Lallemand (Suzanne), *La circulation des enfants en société traditionnelle, prêts dons, échange*, Paris, L'Harmattan, 1993, 224 p.
- Marguerat (Yves) et Poitou (Danièle), *À l'écoute des enfants de la rue en Afrique noire*, Paris, Fayard, 1994, 622 p.
- Marguerat (Yves), « Rue sans issue : réflexion sur le devenir des enfants de la rue », in Hérault (Gerald) et Adesanmi (Paul), *Jeunes, culture de la rue et violence urbaine en Afrique*, Ibadan, IFRA, 1997, p. 383-395.
- Maud (Saint-Lary), « Du Wahhabisme aux réformateurs génériques. Renouveau islamique et brouillage des identités musulmans à Ouagadougou. », *Cahiers d'études africaines* 2012/2 (n° 206207), p. 449-470. (consulté le 20 décembre 2016 en ligne sur l'URL : <http://www.cairn.info/revue-cahiers-d-etudes-africaines-2012-2-page-449.htm>
- Mondain (Nathalie), Delaunay (Valerie) et Adjamagbo (Agnès). « Maternité et mariage en milieu rural sénégalais : quel avenir pour les mères célibataires ? » in Gourbin (Catherine) [dir.], *Santé de la reproduction au Nord et au Sud. De la connaissance à l'action*, Louvain-la-Neuve, Presse Universitaire de Louvain, 2009, p. 111-130.
- Moutassem Mimouni (Badra), « Les enfants privés de famille en Algérie », *Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, Insaniyat, 2008, p. 67-81.

Moutassem-Mimouni (Badra), « Devenir adulte des enfants abandonnés à la naissance en Algérie. Etude comparative du devenir des adultes élevés en famille d'accueil et ceux élevés en institution », *La Psychiatrie de l'enfant*, vol. 42, n° 2, 1999, p. 623-645.

Pirot (Bernard), *Enfants des rues d'Afrique centrale*, Paris, Karthala, 2004, 197 p.

RGPH (Recensement Général de la Population et de l'Habitat). 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Mali (RGPG, 2009), *Analyse des résultats définitifs*, Mali, Bamako, 2009, 187 p.

Sall (Mohamadou), « Itinéraires et prise en charge des jeunes filles en danger moral : l'exemple du Centre Polyvalent de Thiaroye au Sénégal », *Société et Jeunesse en difficulté* [en ligne], n° 8, Automne 2009. Consulté le 19 novembre 2011 sur l'URL : <https://journals.openedition.org/sejed/6430>

Sow Sidibé (Amsata), « L'adoption au Sénégal et en Afrique francophone », *Revue internationale de droit comparée*, vol. 45, n° 1, Janvier-mars 1993, p 129-154. Consulté le 4 novembre 2012 sur l'URL : http://www.persee.fr/doc/ridc_0035-3337_1993_num_45_1_4623

Vandermeersch (Céline), « Les enfants confiés âgés de moins de 6 ans au Sénégal en 1992-1993 », *Population*, 57^e année, n° 4-5, 2002, p 661-688.

Violaine (Jolivet), « La notion de trajectoire en géographique, une clé pour analyser les modalités ? », *EchoGéo* [en ligne] 2/2007/, mis en ligne le 22 février 2008, consultée le 08 décembre 2013 sur URL : <http://echogeo.revues.org/1704>

NOTES

1. Amsata Sow Sidibé, « L'adoption au Sénégal et en Afrique francophone », *Revue internationale de droit comparée*, vol. 45, N° 1, Janvier-mars 1993, p. 129. Consulté le 4 novembre 2012 sur l'URL : http://www.persee.fr/doc/ridc_0035-3337_1993_num_45_1_4623
2. Céline Vandermeersch, « Les enfants confiés âgés de moins de 6 ans au Sénégal en 1992-1993 », *Population*, 57^e année, n° 4-5, 2002, p. 662.
3. Suzanne Lallemand, *La circulation des enfants en société traditionnelle, prêts dons, échange*, Paris, L'Harmattan, 1993
4. Moriké Dembélé, *La rééducation et la réinsertion sociale des jeunes délinquants : l'expérience des centres de Bollé dans le district de Bamako*, Mémoire de DEA, Sciences de l'éducation ISFRA, Université de Bamako, 2005
5. Nathalie Mondain, Valérie Delaunay et Agnès Adjamagbo, « Maternité et mariage en milieu rural sénégalais : quel avenir pour les mères célibataires ? », in Catherine Gourbin, (eds). *Santé de la reproduction au Nord et au Sud. De la connaissance à l'action*, Louvain-la-Neuve, Presse Universitaire de Louvain, 2009.
6. Rapport du bureau catholique de l'enfance, « recueil sur la minorité : analyse et commentaires de la législation applicable aux enfants contrevenants, en danger ou victimes d'infraction - Mali. », Consultable en ligne sur l'URL : https://www.crin.org/en/docs/MALI_Recueil_sur_la_minorité_2010.pdf
7. Ordonnance n° 73-036 du 31 juillet 1973 portant code de parenté ; l'Ordonnance n° 02-0262 /P-RM du 5 juin 2002 portant Code de protection de l'enfant ; Loi n° 11-080/AN-RM de 2011 portant code des personnes et de la famille.
8. Loi n° 01-081 du 24 août 2001 portant sur la minorité pénale et institution de juridictions pour mineurs, modifié par la loi N° 07-016 du 26 février 2007. Ordonnance n° 90-30/P- RM du 31 mars 1999 portant création de la Direction nationale de l'administration pénitentiaire et de l'éducation

surveillée, modifiée par la loi n° 91-005/AN-RM du 15 février 1999. Décret n° 99-450/P-RM du 31 décembre 1999 fixant les conditions de création et les modalités de fonctionnement des institutions privées d'accueil et de placement pour enfants, Décret n° 02.

9. Yao Assogba, « Insertion des jeunes exclus en Afrique », Université du Québec en Outaouais (UQO), Alliance de recherche Université-Communauté (ARUC-ISDC), Axe 1 Développement social, *Série Recherches*, n° 39, mai 2011, Consulté le 27 octobre 2013 sur l'URL : http://classiques.uqac.ca/contemporains/assogba_yao/insertion_jeunes_exclus_afrique/insertion_jeunes_note_auteur.html

Badra Moutassem-Mimouni, « Devenir adulte des enfants abandonnés à la naissance en Algérie, Étude comparative du devenir des adultes élevés en famille d'accueil et ceux élevés en institution », *La Psychiatrie de l'enfant*, vol. 42, n° 2, 1999.

10. Yves Marguerat et Danièle Poitou, *À l'écoute des enfants de la rue en Afrique noire*, Paris, Fayard, 1994

11. Mohamadou Sall « Itinéraires et prise en charge des jeunes filles en danger moral : l'exemple du Centre Polyvalent de Thiaroye au Sénégal », *Société et Jeunesse en difficulté* [en ligne], n° 8/ Automne 2009, Consulté le 19 novembre 2011 sur l'URL : <https://journals.openedition.org/sejed/6430>

12. Le terme « pensionnaire » est utilisé par les travailleurs sociaux pour désigner les enfants et les jeunes internés dans les établissements socio-éducatifs. Cette appellation remonte loin dans l'histoire, on la retrouve dans les documents administratifs coloniaux pour désigner les tout premiers enfants et jeunes détenus au Mali depuis 1953 suite à une histoire d'empoisonnement à laquelle ils ont pris part. Le personnel administratif et socio-éducatif continue actuellement à utiliser ce terme pour nommer les enfants et jeunes internés bénéficiant de l'assistance éducative, probablement en lien avec cet héritage.

13. Moriké Dembélé, *La rééducation et la réinsertion sociale des jeunes délinquants : l'expérience des centres de Bollé dans le district de Bamako*, Mémoire de DEA, Sciences de l'éducation ISFRA, Université de Bamako, 2005.

14. Annick Combier, *Les enfants de la rue en Mauritanie. L'initiative de Nouakchott*, Paris, L'Harmattan, 1994, 208 p ; Yves Marguerat, « Rue sans issue : réflexion sur le devenir des enfants de la rue », in Gérald Héroult et Paul Adesanmi. *Jeunes, culture de la rue et violence urbaine en Afrique*, Ibadan, IFRA, 1997.

Bernard Pirot, *Enfants des rues d'Afrique centrale*, Paris, Karthala, 2004

15. Moriké Dembélé, *op. cit.* ; Sory Ibrahima Kéita, *L'analyse des contraintes liées à la scolarisation et à la formation professionnelle des enfants de la rue dans le district de Bamako*, Mémoire de DEA, Sciences de l'éducation, Bamako : ISFRA Université de Bamako, 2012.

16. Badra Moutassem-Mimouni, *op.cit.*, Badra Moutassem-Mimouni, « Devenir adulte des enfants abandonnés à la naissance en Algérie. Etude comparative du devenir des adultes élevés en famille d'accueil et ceux élevés en institution », *La Psychiatrie de l'enfant*, vol. 42, n° 2, 1999.

17. Mamadou Fadiala Ba et Monique Bertrand, « mesures démographiques et politiques du logement dans la capitale malienne : un programme social au regard des pratiques résidentielles bamakoises, XVIIe Colloque international de l'Association Internationale des démographes de Langue Française : » *Démographie et politiques sociales*, novembre 2014, Ouagadougou, Burkina Faso <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00873829>

18. RGP (Recensement Général de la Population et de l'Habitat), *4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Mali (RGP, 2009), Analyse des résultats définitifs*, Mali, Bamako, 2009, 187 p ; Monique Bertrand, « Du District au « grand Bamako » (Mali), réserves foncières en tension, gouvernance contestée », *Cybergeo: European Journal of Geography* [En ligne], Aménagement, Urbanisme, document 757, 2015, mis en ligne le 19 décembre 2015, consulté le 04 août 2016 sur l'URL : <http://cybergeo.revues.org/2738>

19. DNSI (Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique), *Tendances et déterminants de la pauvreté au Mali (2001-2006)*, Volume 2, Bamako, septembre, 2007, 187 p.
20. Ousséynou Faye et Ibrahima Thioub, « Les marginaux et l'État à Dakar », *Le mouvement Social*, n° 204, 2003/3.
21. Ces deux centres sont créés à Bamako : 1- Ordonnance n° 99-006/P-RM du 30 mars 1999, portant création du centre spécialisé de détention, de rééducation et de réinsertion sociale pour femmes de Bollé création de la direction nationale, 2- Ordonnance n° 99-007/P-RM du 31 mars 1999 portant création du Centre spécialisé de détention, de rééducation et de réinsertion pour mineurs de Bollé.
22. Les chiffres et leur évolution du Centre National de Documentation et d'Information sur la Femme et l'Enfant (CNDIFE) sont mentionnés dans le graphique suivant.
23. AEMO : Action éducative en milieu ouvert, initialement rattaché au Département de l'Action sociale, il est depuis 1998, rattaché à la municipalité de Bamako dans le cadre général de la politique de décentralisation au Mali
24. Sory Ibrahima Kéita, *op.cit.*
25. *Ibid.*
26. CNDIFE-Mali (Centre National de Développement et d'information sur la Femme et l'Enfant au Mali) Enquête sur les enfants en situations difficiles, y compris ceux en conflit avec la loi, CNDIFE, Rapport de recherche MPFEF, 2012.
27. Moriké Dembélé, *op. cit.*
28. ENDA TIERS MONDE/ MALI, « Rapport annuel 2011 ». ENDA TIERS MONDE/MALI, Bamako, 2011
29. Pierre Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62-63, 1986.
30. Jolivet Violaine, « La notion de trajectoire en géographique, une clé pour analyser les modalités ? », *EchoGéo* [en ligne] 2/2007/ mis en ligne le 22 février 2008. Consultée le 08 décembre 2013 sur URL : <http://echogeo.revues.org/1704>
31. Tous les prénoms attribués aux enquêtés sont fictifs. Ce sont les jeunes eux-mêmes qui ont choisi ces pseudonymes lors des enquêtes
32. Bernard Pirot, *Enfants des rues d'Afrique centrale*, Paris, Karthala, 2004
33. Sory Ibrahima Kéita, *op. cit.*
34. Martin Goyette et Marie-Noële Royer, « Interdépendance des transitions vers l'autonomie des jeunes ayant connu un placement : le rôle des soutiens dans les trajectoires d'insertion », *Sociétés et jeunesse en difficulté* [en ligne], n° 8/ Autonome 2009, mis ligne le 08 janvier 2010, Consulté le 16 mars 2012 sur URL : <http://sejed.revues.org/index6434.html> ; Martin Goyette et Marie-Eve Turcotte, « Dynamiques de continuité dans les trajectoires d'autonomisation des jeunes femmes », in Martin Goyette, Céline Bellot, Annie Pontbriand, [dir.], *Les Transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté : concepts, figures et pratiques*, Québec, Presses de l'Université Québec, 2011 p. 91-113 ; Annick Camille Dumaret et Marthe Coppel-Batsch, « Evolution à l'âge adulte d'enfants placés en familles d'accueil », *La psychiatrie de l'enfant*, XXXIX, 2, 1996.
35. Naffet Kéita, « Mass médias et figure du religieux au Mali : entre négociation et appropriation de l'espace public, Texte présenté au 12^e Assemblée générale : administrer l'espace public africain », Yaoundé, Cameroun. Dakar, Codesria 2008 ; Maud Saint-Lary, « Du Wahhabisme aux réformateurs génériques. Renouveau islamique et brouillage des identités musulmans à Ouagadougou. », *Cahiers d'études africaines* 2012/2 (N° 206207), pp. 449-470 (consulté le 20 décembre 2016 en ligne sur l'URL : <http://www.cairn.info/revue-cahiers-d-etudes-africaines-2012-2-page-449.htm>
36. Jean-Loup Amselle, « Le Wahabisme à Bamako (1945-1985) », *Canadian Journal of African Studies*, 1985, 19 (2), p. 345-357

37. Françoise Bourdarias, « L'imam, le soufi et Satan : religion et politique à Bamako (Mali) », in *Les constructions locales du politique*, Tours, Presses de l'Université François Rabelais, 2008, p. 115-139
38. Naffet Kéita, *op. cit.*
-

RÉSUMÉS

L'objectif de cet article est de comprendre les trajectoires d'insertion sociale des jeunes sortis des établissements de placement dans le district de Bamako (Mali). L'analyse du corpus empirique a permis de construire quatre trajectoires d'insertion sociale : les insérés stables à trajectoire ascendante, les insérés non stables à trajectoire discontinue, les insérés à trajectoire précaire et les insérés à trajectoire précaire et à risque. La répartition des quatre-vingts jeunes rencontrés entre ces différents profils d'insertion sociale atteints au moment des enquêtes montre que moins du tiers appartiennent à la classe des insérés stables à trajectoire ascendante indistinctement de l'établissement de placement. De même, la majorité des jeunes est classée dans la trajectoire précaire. Ces niveaux d'insertion sociale sont en lien avec divers types de soutiens obtenus par les jeunes à différentes phases de leur trajectoire, notamment les soutiens provenant de la famille ou des institutions de placement. Le devenir social de ces jeunes doublement fragilisés d'un côté, par leur situation familiale et de l'autre, par leur séjour plus ou moins prolongé dans des établissements de placement, se réalise difficilement sans « *béquille sociale* » dans un contexte de crise généralisé d'insertion sociale.

The purpose of this article is to get an insight about the trajectories for social integration of the young people from placement institutions in the district of Bamako (Mali). The analysis of empirical corpus enabled us to identify four integration trajectories: stable integrated children with upward trajectory, unstable integrated children with discontinuous trajectory, integrated children with precarious trajectory, and integrated children with precarious and risky trajectory. The distribution of eighty young people met among these various profiles of social integration during surveys show that less than one third are part of the class of stable integrated children with upward trajectory indistinct from placement institution. Similarly, the majority of young people are part of the precarious trajectory. These social integration levels are related to various types of support the young people benefited at different stages of their trajectory, including support from family or placement institutions. The social future of these young people is vulnerable on two levels: their family situation on the one hand and their prolonged stay in placement institutions on the other. Such a future is difficult to be achieved without "social crutch" in a context of generalized crisis of social integration.

El objetivo de este artículo es comprender las trayectorias de integración social de los jóvenes salidos de centros de internamiento en el distrito de Bamako (Malí). El análisis del corpus empírico ha permitido establecer cuatro trayectorias de integración social: los jóvenes integrados estables con una trayectoria ascendente, los integrados no estables con una trayectoria discontinua, los integrados con trayectoria precaria y los integrados con trayectoria precaria y en riesgo. La distribución de los ochenta jóvenes entre estos diferentes perfiles de integración social obtenidos durante el estudio muestra que menos de un tercio pertenece a la clase de jóvenes integrados estables con trayectoria ascendente independientemente del centro

de internamiento. Del mismo modo, la mayoría de los jóvenes se sitúan en la trayectoria precaria. Estos niveles de integración social están relacionados con los diferentes tipos de apoyo recibidos por los jóvenes en diferentes etapas de su trayectoria, en particular los apoyos procedentes de la familia o de los centros de internamiento. El futuro social de estos jóvenes, doblemente vulnerables, por un lado por su situación familiar y por otro, por su estancia más o menos prolongada en centros de internamiento, es difícil que se cumpla sin una "muleta social" en un contexto de crisis generalizada de integración social.

INDEX

Mots-clés : placement, insertion sociale, trajectoire des jeunes, soutiens sociaux

Keywords : placement, social integration, youth trajectory, social support

Palabras claves : internamiento, integración social, trayectoria de los jóvenes, apoyos sociales

AUTEURS

MORIKÉ DEMBELE

Docteur en sciences de l'éducation, Moriké Dembele est enseignant-chercheur à l'université des lettres et sciences humaines de Bamako (ULSHB) Mali. Il enseigne l'éducation spéciale et les institutions sociales. Ses recherches s'intéressent à l'éducation des marginaux urbains, notamment aux enfants et jeunes en situation de rue, aux handicapés et autres malades mentaux ainsi qu'aux institutions sociales dédiées à leur prise en charge.

KAWÉLÉ TOGOLA

Kawélé Togola est docteur en anthropologie du changement social et du développement, Maître-Assistant à l'université des lettres et des sciences humaines de Bamako (ULSHB). Ses principaux champs d'intérêt couvrent la gouvernance locale et la décentralisation, les dynamiques de changement social, le genre. L'anthropologie de l'éducation cristallise également ses efforts de recherche et d'enseignement.